

La présente synthèse compile **les principaux résultats** d'une étude menée pour le compte de l'Agence BIO, Intercéréales et Terres Univia, visant à **caractériser les filières de blé tendre biologique** au sein de l'Union européenne (UE - 25 pays, **Chypre et Malte exclus**) et dans 9 pays tiers. Cette étude avait pour objectifs de **caractériser la production, les utilisations par les filières de transformation, les flux d'échanges et les prix pratiqués ces 5 dernières années**, ainsi que l'environnement réglementaire et politique dans les pays tiers. Un rapport complet est disponible et présente les résultats détaillés de l'étude via une analyse transversale et des données par pays.

La méthodologie s'est basée sur des **recherches bibliographiques, des entretiens avec des experts et une enquête en ligne** auprès des opérateurs des filières de blé tendre bio. Au total **105 contacts ont été réalisés**. L'étude s'est déroulée entre janvier et septembre 2023.

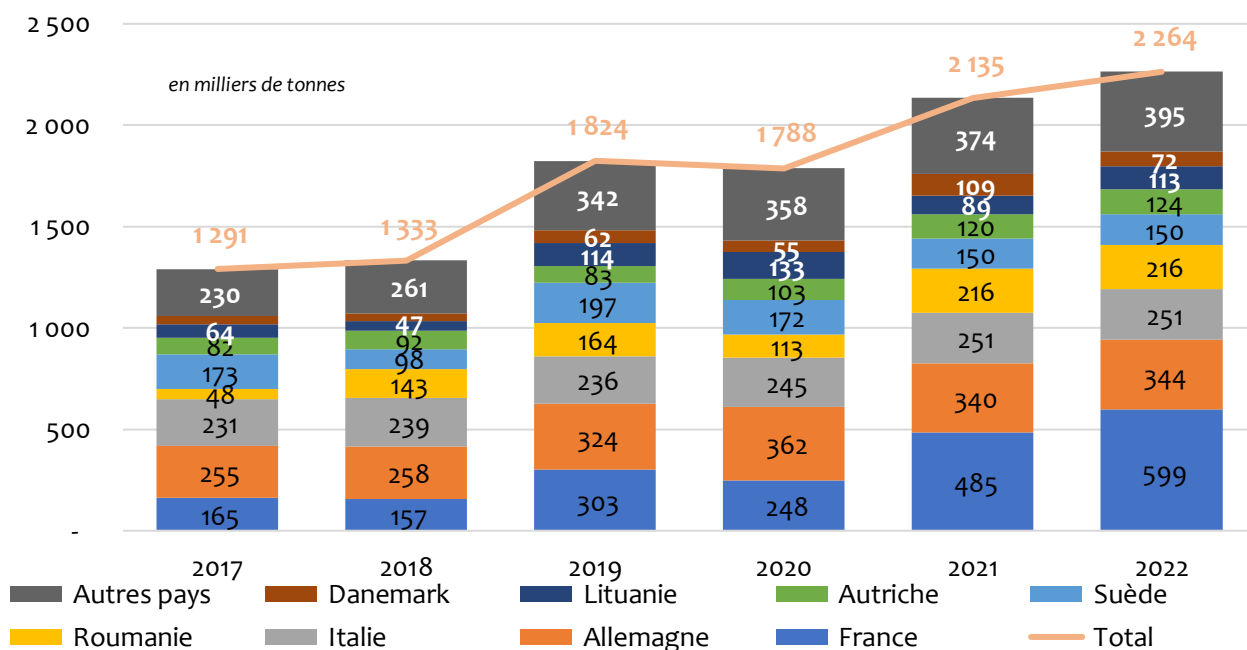
Le blé tendre bio en Union européenne

Le blé grain

Les surfaces de blé tendre biologique de l'UE ont augmenté de 64% entre 2017 et 2022, passant de 394 761 ha à 646 665 ha. La production de blé tendre biologique a augmenté de près d'un 1 Mt (973 kt) en UE en cinq ans, passant de 1,3 Mt en 2017 à plus de 2,2 Mt en 2022, soit une hausse de 75%. Plus des deux tiers de la croissance est le fait d'un trio de pays : France, Allemagne et Roumanie.

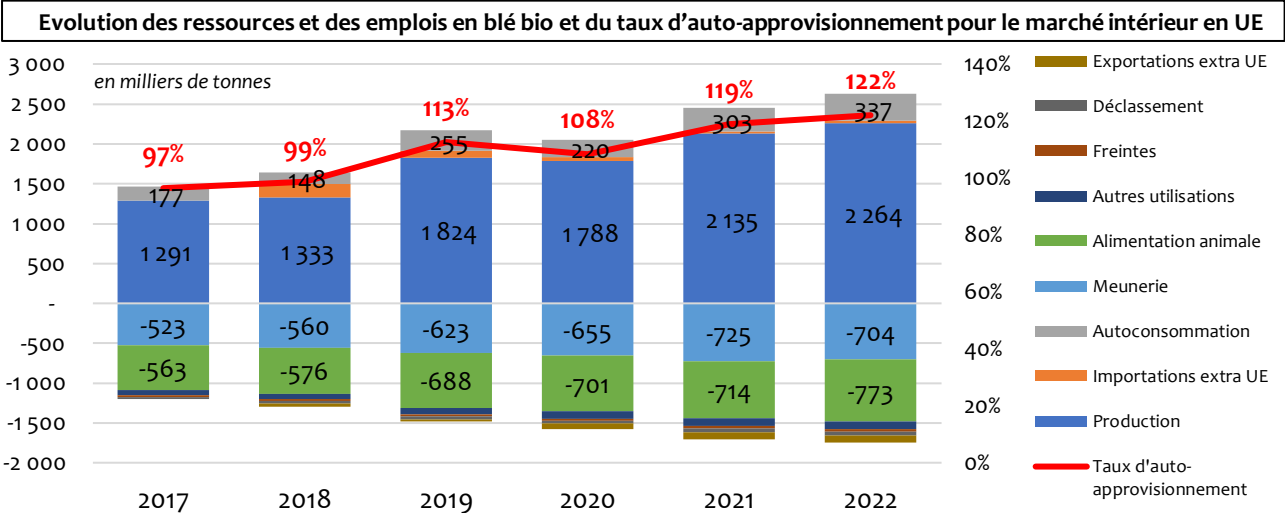
Ainsi en 2022, cinq États membres représentaient plus de deux tiers de la production de blé tendre biologique : la France comptant pour 26% de la production européenne, suivie par l'Allemagne (15%), l'Italie (11%), la Roumanie (10%) et la Suède (7%).

Evolution des volumes de blé bio produits en UE



Les utilisations ont progressé de 44% entre 2017 et 2022 passant de 1,38 Mt à 1,99 Mt. La France, l'Allemagne et l'Italie ont contribué aux trois quarts de cette croissance. Les utilisations en meunerie et en alimentation animale ont progressé dans des proportions équivalentes, respectivement, +34% (+178 kt) et +37% (+209 kt). En 2022, les volumes d'utilisations dédiés à la meunerie s'élevaient à 701 kt (35% des utilisations totales) et ceux dédiés à l'alimentation animale à 773 kt (39%).

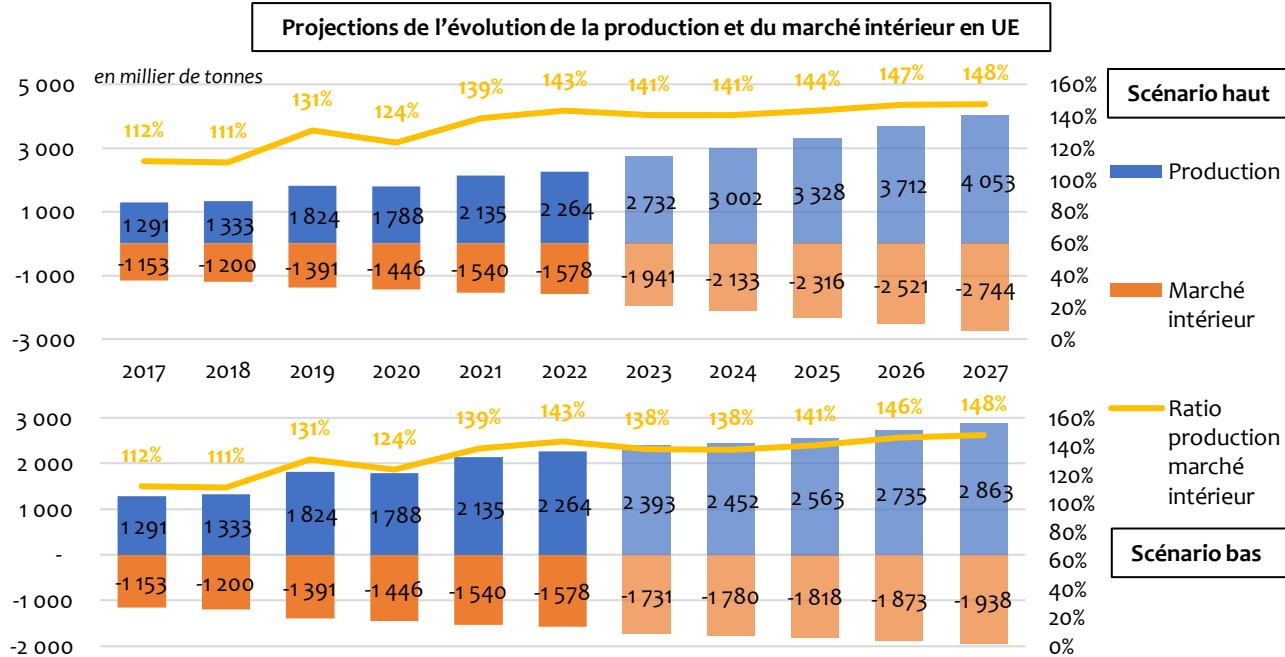
Les importations de blé tendre biologique issues de pays tiers ont fortement diminué sur la période 2018-2022 passant de 165 kt à 27 t (-83%), majoritairement due à la chute des volumes blé biologique importés aux Pays-Bas (112 kt en 2018 contre 17 kt en 2022) et des exportations de l'Ukraine (75 kt en 2018 et 21 kt en 2022). **Alors que l'UE était déficitaire en blé tendre biologique en 2018, le marché est devenu excédentaire dès 2019 pour atteindre un taux d'auto-approvisionnement de 122% en 2022.**



Le développement futur de la production et du marché intérieur demeure incertain et soumis à de nombreux facteurs. La consolidation des différentes hypothèses de production et d'utilisations à horizon 2027 des 25 États membres laisse entrevoir deux situations contrastées :

Le scénario « haut » projette une progression de +79% de la production et de +74% des utilisations du marché intérieur entre 2022 et 2027. Il résulte principalement de l'atteinte des objectifs fixés par les politiques nationales sur le bio et présente un caractère ambitieux, peu réalisable. Il conduit à un **excédent d'offre en hausse de 91% soit 1,3 Mt** (autoconsommation exclue – celle-ci représentait 17% de la production sur 2017-2022). Près d'un quart de la production serait excédentaire par rapport à la demande du marché intérieur. Le ratio production totale/marché intérieur passerait de 143% à 148%.

Le scénario « bas » (principalement basé sur la poursuite des évolutions passées) projette une **croissance plus modérée tant au niveau des volumes produits (+26%) que du marché intérieur (+23%)** entre 2022 et 2027. Le solde de production (autoconsommation exclue) progresserait de façon plus modérée de +35% pour atteindre 930 kt en 2027. Le ratio production totale/marché intérieur progresserait également de 5 points pour atteindre 148% en 2027.



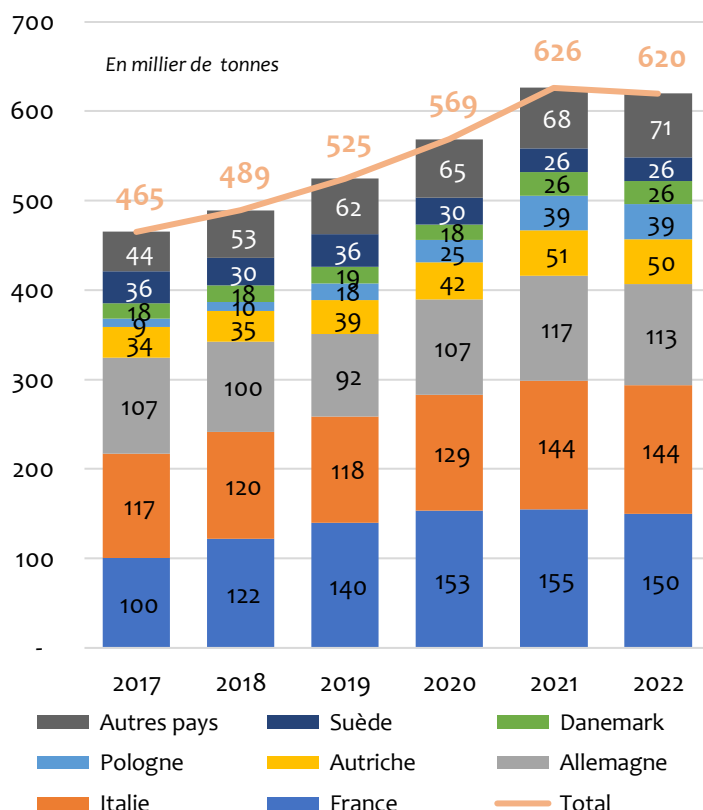
La farine

Entre 2017 et 2022 la production de farine a cru de plus d'un tiers (35%) passant de 465 kt à 626 kt. Cette augmentation de 160 kt est notamment attribuable à la France (+ 55 kt), l'Italie (+27 kt), l'Autriche (+ 16 kt) et l'Allemagne (+10 kt).

En 2021, trois pays représentaient trois quarts des volumes produits : la France avec 155 kt, l'Italie 144 kt et l'Allemagne 117 kt. Les importations provenant de pays tiers restaient très limitées, atteignant 1 kt en 2022.

Concernant les projections à horizon 2027, nous avons dans la plupart des pays formulé des hypothèses « hautes » et « basses ». La compilation des hypothèses « basses » induirait une augmentation de +79 kt par rapport à 2022 et celle des hypothèses « hautes » +360 kt. La production de farine biologique s'élèverait entre 720 kt et 1.066 kt à horizon 2027.

Evolution de la production de farine de blé bio en UE

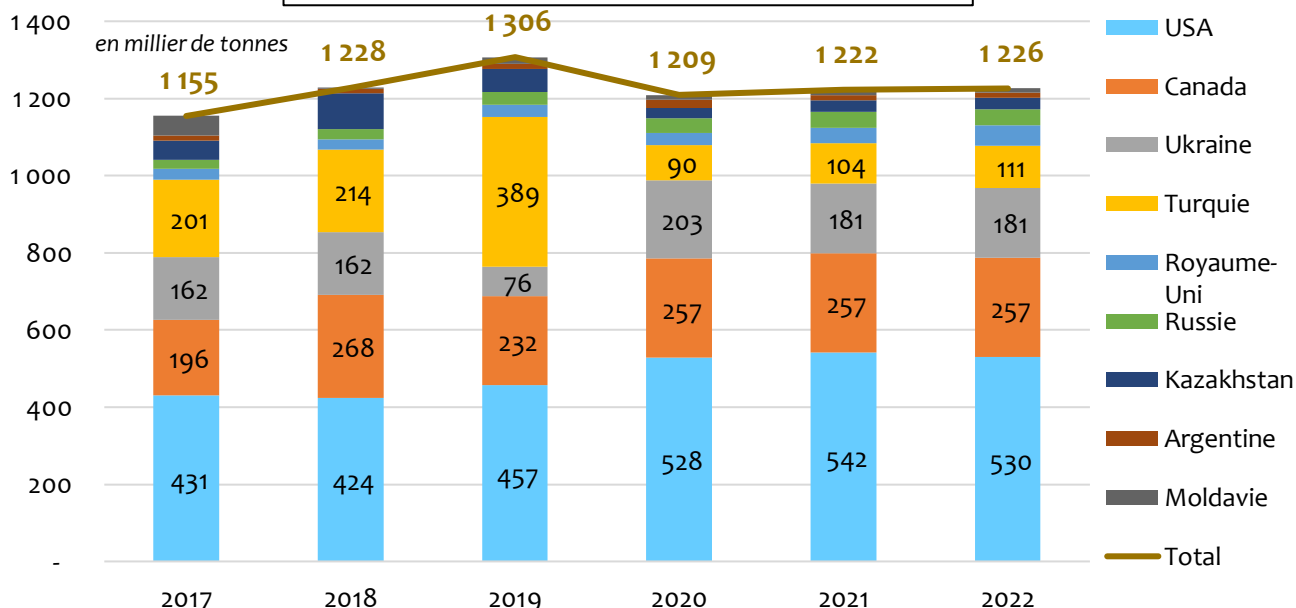


Le blé bio dans les pays tiers étudiés

Au sein de l'échantillon étudié, les situations sont très diverses. Entre 2017 et 2022, les surfaces et les volumes de blé tendre biologique ont particulièrement progressé aux Etats-Unis (+23%), Canada (+31%) et dans une moindre mesure, en Russie et au Royaume-Uni. En revanche, les surfaces et la production ont chuté en Turquie et au Kazakhstan.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont les principaux utilisateurs de blé tendre bio avec respectivement 566 kt et 170 kt consommés en 2022. L'alimentation animale est la première utilisation de blé tendre biologique (41%) suivi par la meunerie (34%). Les déclassements sont estimés particulièrement élevés en Ukraine, Turquie et Moldavie et représenteraient près de 223 kt.

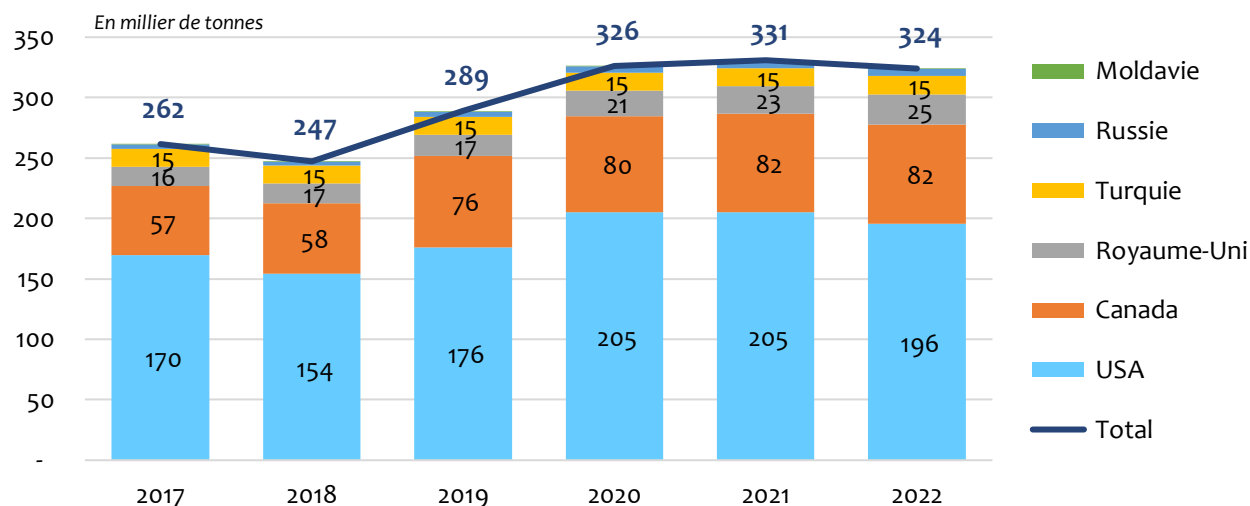
Evolution de la production de blé bio dans plusieurs pays tiers



La production de farine de blé biologique des pays tiers étudiés a augmenté de 62 kt (24%) en cinq ans, passant de 262 kt en 2017 à 324 kt en 2022. Les évolutions de production aux Etats-Unis et au Canada, en augmentation respective de 26 kt (15%) et 25 kt (43%), ont contribué majoritairement à cette croissance. En 2022, les Etats-Unis représentaient 60% de la production de farine de blé biologique des pays tiers étudiés, le Canada 25%, le Royaume-Uni 8%, la Turquie 5% et la Russie 2%.

D'après nos hypothèses de production à horizon 2027, la production de farine bio se situerait entre 423 kt (scénario haut, augmentation de 99 kt par rapport à 2022) et 471 kt (scénario bas, augmentation de 147 kt par rapport à 2022).

Evolution de la production de farine de blé bio dans plusieurs pays tiers



Conclusions

Ce travail a permis de mettre en évidence **une production de blé bio en augmentation sur la période 2017-2022, en UE et dans les pays tiers. Le marché a également évolué, avec des utilisations en progression, tant pour l'alimentation humaine qu'animale. L'UE a ainsi vu son indépendance par rapport aux pays tiers se renforcer, passant d'un marché importateur à excédentaire.** La progression à moyen terme prévoit une hausse substantielle de la production de blé bio, et dans une moindre mesure, de la consommation.

Cette approche se heurte à **plusieurs difficultés liées à l'étroitesse du marché, au poids du secteur bio et à l'absence d'outils statistiques** (par ex. suivi des volumes de blé utilisés ou de production de farine, en conventionnel et bio). **Plusieurs recommandations ont été formulées** visant à approfondir la connaissance et la transparence du marché et dans un second temps à élargir le périmètre d'analyse :

- **Améliorer la robustesse de l'analyse du marché en UE** en actualisant ce travail d'ici 2 à 3 ans; en améliorant certaines estimations (autres utilisations que la meunerie, inclure les autres céréales, l'autoconsommation à la ferme); en approfondissant la connaissance du marché de la farine bio en sachets et PAI; en promouvant l'approche bilantielle; en continuant à nouer des contacts stables avec les homologues et en améliorant le suivi des flux d'exportation au niveau UE.
- **Elargir l'analyse à de nouveaux pays européens**, notamment à des pays producteurs ou exportateurs vers l'UE tels que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, et la Serbie et des pays ayant un marché intérieur / un secteur de la transformation développé tels que la Norvège, la Serbie et la Suisse.
- **Explorer les dynamiques de marchés éloignés**, en réalisant une étude spécifique sur les échanges et marchés parallèles à l'UE, notamment entre les pays d'Amérique et d'Asie, ou encore en analysant d'autres pays tiers aux surfaces de blé tendre significatives tels que l'Australie, le Brésil, la Chine et l'Egypte.

Sources : AND/Ecozept d'après sources Eurostat, TRACES et sources nationales